

VINGT ANS DE RECOMPOSITION ÉCONOMIQUE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

**VINGT ANS DE RECOMPOSITION ÉCONOMIQUE
EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS**

Directrice de la publication : **Annaïck LAURENT**
Rédaction : **Patrick MICHALIK** - Mission Synthèse

VINGT ANS DE RECOMPOSITION ÉCONOMIQUE EN RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

Depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale, la région Nord - Pas-de-Calais n'a cessé de connaître des cycles de mutation de son économie, qui ont profondément modifié le tissu productif. D'une grande région industrielle, elle est devenue une région dotée d'un large spectre de productions de biens et de services.

Suite à la période de récession de 2008-2009 et au recul marqué de l'emploi en région comme en France, la problématique du maintien d'un secteur industriel innovant a fait l'objet de nombreux débats en France, dans un contexte d'économie mondialisée basée sur le libre-échange. Cette industrie à fort contenu technologique semble la seule à pouvoir préserver un avantage compétitif aux pays les plus développés. La 1^{ère} place prise par la Chine, depuis 2006, dans les exportations de produits de hautes technologies devant les Etats-Unis et l'Union Européenne à 27 auparavant au premier rang, interpelle ce postulat. C'est pourtant en son sein que se trouvent les actifs les mieux formés dans les qualifications les plus élevées ainsi que les investissements de recherche et développement.

Pourtant l'industrie française présente une palette d'activités diversifiées. Elle va de la fabrication de meubles à la construction de satellites. Tant en amont dans la recherche et le développement que dans les process de production mis en œuvre, les différenciations sont importantes, justifiant une classification selon le niveau technologique mobilisé.

Dans le tertiaire, l'une des pistes les plus fréquemment évoquées est celle des services à la personne. Du fait du vieillissement de la population, les besoins de prestations sont importants et seront en augmentation. A l'opposé, d'autres services ne nécessitent pas une proximité géographique avec l'utilisateur/consommateur. Une partie des secteurs de la télécommunication, de la banque, des services informatiques présentent, du fait du large déploiement des TIC (gestion transactionnelle, cloud computing) et des volontés d'optimisation des grands groupes, un fort potentiel de délocalisation.

Au regard de ces tendances observés, il importe de pouvoir analyser la structure économique d'un territoire sous des angles différents. L'Insee a mené des analyses fondées sur une approche des économies présentes ou non, voire sur la notion d'emplois de terroir ou délocalisables, introduisant la dimension du lien de proximité avec la consommation locale.

Les travaux présentés dans cette étude s'appuient sur une grille d'analyse fondée sur le regroupement des secteurs d'activité selon le niveau technologique mis en œuvre dans les industries manufacturières et la concentration de connaissance (savoir) dans les services.

Au cours de ces 20 dernières années, le tissu économique régional converge vers le modèle métropolitain du fait de la baisse de la part de l'industrie au profit du tertiaire. Cette réalité régionale masque cependant des disparités importantes au niveau infrarégional où des spécialisations peuvent se réduire, se maintenir, se renforcer ou émerger. C'est la somme de ces spécialisations locales qui se complètent et mènent à cette normalisation régionale.

Encadré méthodologique

Le niveau d'intensité de la R&D et la valeur ajoutée ont servi de critères de classement des secteurs de l'industrie manufacturière en haute technologie, technologie moyenne-supérieure, technologie moyenne-inférieure et faible technologie. Dans certains cas, en raison des restrictions des sources de données utilisées, les agrégations sont faites en Naf 88 en lieu et place de la Naf en 273 groupes sectoriels

Les services sont principalement regroupées en fonction de la part des personnes ayant suivi des études supérieures en services à forte intensité (concentration) de connaissance et des services moins forte intensité (concentration) de connaissances sur la base de la Naf 88.

Cette nomenclature comporte au final 4 niveaux dans l'industrie et 6 dans les services (4 dans les services à forte concentration de connaissance et 2 dans les services à moindre concentration de connaissance)

Le champ couvert est l'emploi Unedic dont sont exclus, les secteurs d'activité Agriculture, pêche, sylviculture, Activités extractives, Energie. Les secteurs Eau et traitement des déchets, Construction non classées dans cette nomenclature sont examinés dans leurs périmètres usuels.

I. LA PLACE DE LA FRANCE ET DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS DANS LES ACTIVITÉS À FORT CONTENU TECHNOLOGIQUE OU DE CONNAISSANCE

Graphique 1 : Part de l'emploi dans les industries de haute et moyenne supérieure technologie dans les 10 premiers pays de l'UE27

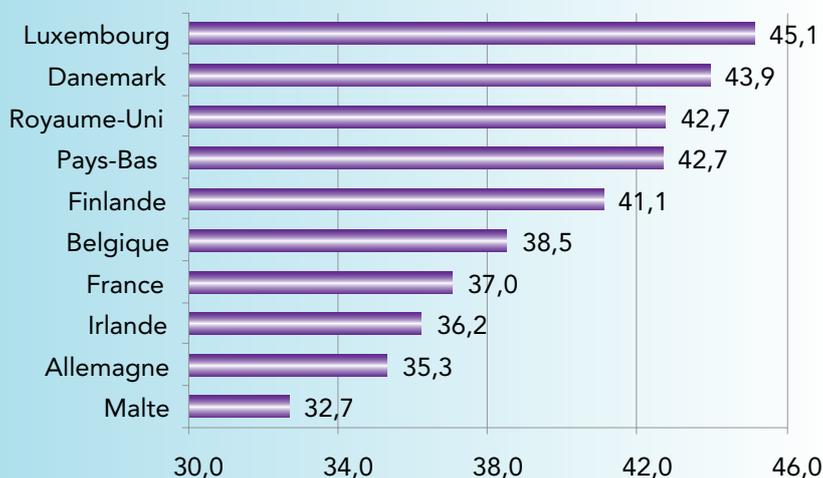
Selon Eurostat, en 2008, la France se classe au 8^{ème} rang de l'UE27 pour une part de 6,1% des emplois de l'industrie de haute et moyenne-supérieure technologie dans le total des emplois. La première place est occupée par la République Tchèque (11,6%) suivie de l'Allemagne (10,9%), la Slovaquie (10,3%), la Hongrie (9,3%) et l'Italie (7,3%)



Source : Eurostat 2008

Graphique 2 : Part de l'emploi des services à forte concentration de connaissance dans les 10 premiers pays de l'UE27

Pour ce qui est des emplois dans les secteurs de services à forte concentration de connaissances, la France est au 7^{ème} rang (37% des emplois), le Luxembourg (45,1%) occupant le 1^{er} suivie du Danemark (43,9%), du Royaume Uni et des Pays-Bas (42,7%), de la Finlande (42,1%) et de la Belgique (38,5%)



Source : Eurostat 2008

Concernant la région Nord - Pas de Calais, les éléments de comparaison par rapport aux autres régions françaises portent sur l'année 2010 et permettent d'entrer dans le détail de l'arborescence de cette nomenclature Eurostat.

Tableau 1 : Répartition et évolution de l'emploi entre 1993 et 2010

Activité	Effectif	Part dans l'emploi	Spécificité*	Évolution 1993/2010	Écart à la France métropolitaine
Industrie de haute technologie dont : Aéronautique Fab prod informatiques, électroniques et optiques Industrie pharmaceutique	5 200	0,5 %	27	-14,9 %	-1,2 pt
Industrie de technologie moyenne supérieure dont : Construction de matériel ferroviaire roulant Fab prod métalliques, à l'except machines et équipements Fab de machines et équipements n.c.a. Fabrication d'équipements électriques Industrie automobile Industrie chimique	54 200	5,6 %	122	-9,9 %	+10,8 pt
Industrie de technologie moyenne inférieure dont : Fab d'autres produits minéraux non métalliques Fab produits en caoutchouc et en plastique Fab prod métal, à l'except machines et équipements Réparation et installation de machines et d'équipements Métallurgie	68 600	7,0 %	131	-26,9 %	-6,8 pt
Industrie de faible technologie dont : Industries alimentaires Fabrication de textiles Industrie de l'habillement Industrie du papier et du carton	62 000	6,4 %	116	-46,0 %	-15,5 pt
Eau, traitement des déchets	10 000	1,0 %	122	+50,2 %	-22,1 pt
Construction	86 600	8,9 %	99	+19,7 %	+0,7 pt
Activités non high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Activités d'architecture et d'ingénierie; act contrôle, analyses techniques Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion Activités juridiques et comptables Activités liées à l'emploi Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	118 800	12,2 %	98	+129,8 %	+25,8 pt
Activités high-tech de services aux entreprises à forte concentration en connaissance dont : Programmation, conseil et autres activités informatiques Recherche-développement scientifique Services d'information Télécommunications	18 400	1,9 %	58	+184,4 %	-3,6 pt
Services financiers à forte concentration en connaissance	37 300	3,8 %	88	+41,4 %	+30,0 pt
Activités de services présentsiels à forte concentration en connaissance dont : Édition Activités pour la santé humaine Administration publique et défense, sécurité sociale obligatoire Enseignement Hébergement médico-social et social et action sociale	154 600	15,8 %	111	+46,3 %	+4,4 pt
Activités de services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration en connaissance dont : Transports terrestres et transport par conduites Entreposage et services auxiliaires des transports Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises Commerce Hôtellerie/restauration	333 900	34,2 %	97	+31,6 %	+1,9 pt
Autres services à moindre concentration en connaissance dont : Activités de poste et de courrier Activités des organisations associatives Autres services personnels	26 100	2,7 %	87	+18,2 %	-2,1 pt
Total général	975 800	100,0 %		+19,0 %	-3,4 pt

Source : Unédic 1993 à 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

* L'indice de spécificité est le multiple de 100 du rapport entre le poids du secteur dans la zone étudiée et celui de la zone de référence. Une valeur supérieure à 100 indique que le secteur est plus développé dans la zone étudiée que dans la zone de référence, une valeur inférieure à 100, l'inverse.

1. Une répartition des activités économiques du Nord - Pas-de-Calais qui converge vers la structure française tout en conservant un retard dans les secteurs industriels et de services à haute valeur ajoutée

En 17 ans, la répartition des activités en région Nord - Pas-de-Calais tend à converger vers celle observée au niveau de la France métropolitaine. Cette évolution est lente, continue et concerne tout autant les activités industrielles spécifiques, principalement en raison de la baisse de l'emploi plus marquée qu'au niveau national, que les activités moins développées qui voient leurs parts dans l'emploi progresser. Deux exceptions distinguent la région :

- l'industrie de technologie moyenne supérieure qui se renforce principalement autour de l'industrie automobile
- les services présentsiels à forte concentration en connaissance dont les trois principaux pôles d'activité sont l'action sociale sans hébergement, la santé et l'hébergement médico-social et social, en croissance plus soutenue qu'au niveau national.

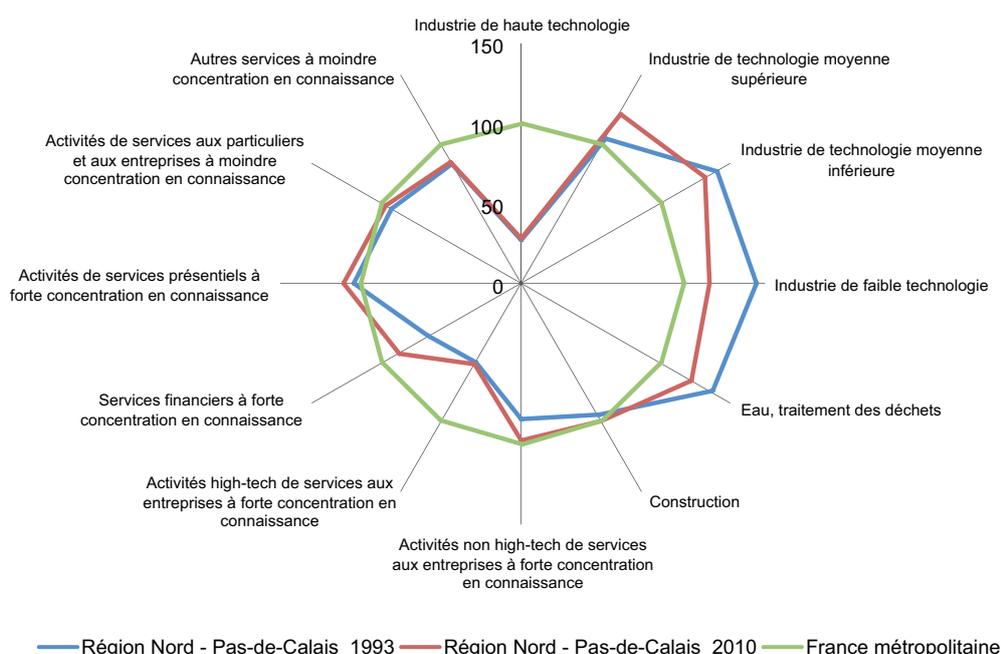
A l'opposé, l'industrie de haute technologie centrée sur l'industrie pharmaceutique, reste très déficitaire de même que les services high-tech, très majoritairement la programmation, le conseil et autres activités informatiques, malgré la forte progression des effectifs.

Comparativement aux autres régions de la France métropolitaine, le Nord - Pas-de-Calais se place au 20^{ème} rang pour l'industrie de haute technologie qui occupe 0,5% des salariés. En tête, Midi-Pyrénées fait figure d'exception dans le paysage français avec 5,5% des emplois se déployant dans l'aéronautique. Suivent les régions Centre (2,9%) et Aquitaine (2,8%).

Pour l'industrie de technologie moyenne supérieure, c'est le 10^{ème} rang avec 5,6% des emplois, la Franche-Comté occupant la première place forte de ses 12,6% devant l'Alsace 9,1%.

Du côté des services à forte concentration de connaissance dans leur ensemble, le bilan est plus favorable avec une 4^{ème} place pour 33,7% des emplois totaux. L'Île-de-France est bien évidemment loin devant les autres régions avec 43,4% des salariés occupés dans ces activités devant Midi-Pyrénées, 35,2% et Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 34,3%. Pour le sous ensemble des services high-tech aux entreprises, le constat est plus mitigé, 9^{ème} rang, 1,3 points en deçà de la moyenne nationale malgré une forte croissance sur la période observée.

Graphique 3 : **Comparaison de la structure d'activité de la région Nord - Pas-de-Calais à la France métropolitaine en 1993 et 2010**



Source : Unédic 1993 à 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

Grille de lecture : lorsque la ligne régionale est en dehors du périmètre national (indice 100 aux deux périodes), l'activité est proportionnellement plus développée en région qu'en France et inversement lorsque la ligne est à l'intérieur. La comparaison entre la marque 2010 et la marque 1993 permet de mesurer l'intensité de la recomposition du tissu économique régional

2. Des évolutions de l'emploi très différentes selon le niveau technologique dans l'industrie et la concentration de connaissance dans le tertiaire

Le niveau technologique mis en œuvre différencie significativement les secteurs d'activité en termes d'évolution d'emploi sur la période 1993 à 2010. De -15% pour l'industrie de haute technologie, les pertes passent à -10% pour l'industrie de technologie moyenne supérieure, -27% pour l'industrie de technologie moyenne inférieure et -46% pour l'industrie de faible technologie. Les différences sont moindres au niveau national, -14%, -20% et -30% de haute à faible technologie mais semblent indiquer une certaine relation entre le niveau technologique et l'évolution de l'emploi dans un mouvement baissier généralisé. L'industrie de technologie moyenne supérieure régionale se singularise dans ce schéma :

Tableau 2 : Evolution de l'emploi dans l'industrie selon le niveau technologique

Activité	Évolution 1993/2010	
	Nord - Pas-de-Calais	France
Industrie de haute technologie	-15 %	-14 %
Industrie de technologie moyenne supérieure	-10 %	-21 %
Industrie de technologie moyenne inférieure	-27 %	-20 %
Industrie de faible technologie	-46 %	-30 %
Total industrie	-31 %	-23 %

Source : Unédic 1993 à 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

Pour le tertiaire, les activités à forte concentration de connaissance enregistrent les plus fortes créations de postes de travail plus particulièrement les activités non high-tech de services aux entreprises, +130% sur un rythme plus soutenu qu'au niveau national et les activités high-tech de services aux entreprises, +180%, sans que le retard de développement se comble par rapport à l'ensemble des régions. Pour les services financiers, la croissance de l'emploi est de +41%, 30 points de plus qu'en moyenne nationale et +46% pour les services présentiels qui tendent à devenir un pôle d'activités spécifiques.

Dans les activités à moindre concentration de connaissance, le solde de création de postes est plus mesuré, +34% pour les services marchands et surtout pour les autres services, +18%

3. La qualification des emplois est très différente selon le niveau technologique et la concentration de connaissance

Au niveau de la qualification des postes de travail par secteurs d'activités, la part des cadres et ingénieurs et celle des professions intermédiaires décroît avec la baisse du niveau technologique. Elle est de 21% dans la haute technologie, de 11% dans la moyenne supérieure, de 10% dans la moyenne inférieure et 8% dans la faible. Le constat est le même pour les professions intermédiaires avec respectivement 45%, 25%, 22% et 17%.

Dans le tertiaire à forte concentration de connaissance, les activités high-tech concentrent la plus forte proportion de cadre et ingénieurs, 48%, devant les services financiers, 27%, les services présentiels, 21% et les services non high-tech, 18%. Dans le tertiaire à moindre concentration de connaissance, la proportion tourne autour de 8%.

L'examen par l'indice de formation des actifs qui occupent ces emplois donne un résultat strictement correspondant.

Tableau 3 : **Qualification des emplois et indice de formation selon les activités**

	Part dans l'emploi total			Indice de formation*
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires	
Industrie de haute technologie	20,9%	45,3%	66,2%	2.25
Industrie de technologie moyenne supérieure	11,4%	25,2%	36,6%	1.53
Industrie de technologie moyenne inférieure	9,9%	22,5%	32,3%	1.40
Industrie de faible technologie	8,0%	17,4%	25,3%	1.25
Eau, traitement des déchets	7,3%	20,4%	27,7%	1.21
Construction	6,8%	15,3%	22,1%	1.17
Activités non high-tech de services aux entreprises à forte intensité en connaissance	17,8%	25,1%	42,9%	1.99
Activités high-tech de services aux entreprises à forte intensité en connaissance	47,7%	34,4%	82,1%	2.84
Services financiers à forte intensité en connaissance	26,9%	33,4%	60,3%	2.44
Activités de services présentsiels à forte intensité en connaissance	21,3%	32,4%	53,7%	2.02
Activités de services aux particuliers et aux entreprises à moindre intensité en connaissance	8,3%	22,5%	30,8%	1.49
Autres services à moindre intensité en connaissance	7,7%	15,2%	22,9%	1.33
Total	13,7%	24,9%	38,6%	1.66

Source : Insee, recensement de la population 2008. Traitement Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

* l'indice va de 0 si l'ensemble de la population observée n'a pas de diplôme à 4 si tous possèdent un diplôme de niveau II ou I

II. L'APPROCHE INFRA-RÉGIONALE

Les zones d'emploi de la région Nord - Pas-de-Calais présentent des trajectoires divergentes au cours des années 2000 et des particularités affirmées.

1. Quels domaines d'activité constituent le tissu économique des territoires ?

La répartition des activités n'est pas uniforme sur l'ensemble des territoires de la région. Dans le cas de l'industrie, les implantations qu'elles relèvent d'interventions de l'état comme ce fut le cas dans la période de reconversion du bassin minier ou d'initiatives privées présentent une diffusion spatiale sensiblement moins prononcée que pour les activités de services.

Tableau 4 : Répartition des emplois des zones d'emploi selon les activités

	Industrie de haute technologie	Industrie de technologie moyenne supérieure	Industrie de technologie moyenne inférieure	Industrie de faible technologie	Services non high-tech aux entreprises à forte concentration de connaissance	Services high-tech aux entreprises à forte concentration de connaissance	Services financiers à forte concentration de connaissance	Services présentiels à forte concentration de connaissance	Services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration de connaissance	Autres services à moindre concentration de connaissance
Roubaix-Tourcoing	0,6%	2,2%	3,1%	8,8%	13,4%	3,1%	5,2%	13,2%	38,4%	2,8%
Lille	0,8%	2,0%	2,3%	4,1%	15,6%	4,4%	6,8%	15,9%	36,7%	3,0%
Dunkerque	0,6%	3,8%	19,8%	4,6%	12,0%	0,4%	2,1%	15,2%	28,1%	3,2%
Flandre-Lys	1,4%	2,8%	8,1%	15,6%	7,6%	0,2%	2,6%	15,3%	30,8%	2,6%
Douai	0,4%	14,4%	6,6%	4,1%	10,9%	0,8%	2,3%	18,8%	28,7%	2,8%
Valenciennes	0,8%	15,7%	10,3%	2,7%	12,0%	0,7%	1,9%	14,7%	29,9%	2,7%
Cambrai	0,1%	6,4%	6,5%	12,1%	8,1%	0,1%	2,4%	17,6%	31,9%	3,1%
Maubeuge	0,1%	11,5%	15,1%	5,6%	11,2%	0,6%	2,3%	16,3%	25,2%	2,4%
Arras	0,4%	5,5%	4,7%	8,5%	9,4%	0,6%	3,3%	17,7%	34,2%	2,7%
Lens-Hénin	0,1%	3,9%	4,3%	4,2%	13,0%	0,9%	2,1%	17,6%	39,3%	2,1%
Béthune-Bruay	0,4%	10,3%	12,9%	10,3%	7,8%	0,6%	1,7%	14,8%	27,0%	1,8%
Saint-Omer	0,3%	0,9%	25,0%	10,5%	7,8%	0,1%	2,2%	10,9%	31,9%	1,7%
Calais	0,2%	6,3%	3,1%	5,7%	10,6%	0,4%	2,1%	15,6%	44,7%	2,4%
Boulogne sur mer	0,1%	1,3%	6,2%	13,0%	11,3%	0,3%	2,9%	13,5%	38,1%	2,3%
Berck-Montreuil	0,0%	8,0%	3,1%	6,2%	5,8%	0,1%	2,2%	27,2%	35,2%	2,7%
Nord - Pas-de-calais	0,5%	5,6%	7,0%	6,4%	12,2%	1,9%	3,8%	15,8%	34,2%	2,7%
France	2,0%	4,5%	5,4%	5,5%	12,5%	3,2%	4,4%	14,3%	35,4%	3,1%

Source : Unédic 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

L'industrie de haute technologie peu présente en région, 0,5% des emplois, est majoritairement concentrée dans l'industrie pharmaceutique. Elle est en outre très inégalement répartie sur l'ensemble du territoire régional. Selon les zones d'emplois, elle occupe de 0,1% des salariés à Cambrai, Maubeuge, Lens-Hénin et Boulogne-sur-mer, toutes en décroissance, à 1,4% en Flandre-Lys en légère croissance. Les autres zones d'emploi sont Lille en stabilité, Valenciennes et Dunkerque en forte hausse, Roubaix-Tourcoing en forte baisse. Elle a quasiment disparu de Saint Omer qui en faisait une spécificité régionale en 1993.

L'industrie de technologie moyenne supérieure, représentée pour moitié par l'industrie automobile, occupe 5,6% des salariés de la région. De diffusion également très inégale, la part dans les postes

de travail varie de 0,9% à Saint-Omer à 15,7% à Valenciennes. Ce dernier territoire fait figure d'exception dans l'ensemble constitué de Douai, Maubeuge, Béthune-Bruay et Berck-Montreuil, tous proportionnellement plus développés dans ce domaine d'activité, en raison du renforcement plus récent de ce secteur, d'un solde de création d'emplois très positif (+55%) contrairement aux autres et de sa spécialisation durable dans l'industrie ferroviaire.

L'industrie de technologie moyenne inférieure s'articule principalement autour de la métallurgie, la fabrication de produits métalliques hors machines et équipements et la réparation et installation de machines et d'équipements. Elle représente 7% de l'emploi régional et de 2,3% à Lille à 25% à Saint-Omer. Ce dernier territoire est l'un des 10 plus spécialisés de France malgré la baisse des effectifs de -22% dans l'industrie du verre mais une part dans l'emploi total 3 fois et demi plus importante qu'en moyenne. Ces activités sont surreprésentées à Dunkerque, 19,8% de l'emploi total malgré une baisse des effectifs de -23%, à Valenciennes, part de 10,3% et -16%, à Maubeuge, part de 15,1% et -33% et Béthune-Bruay avec la plasturgie, part de 12,9% et -15%.

L'industrie de faible technologie, très majoritairement les industries alimentaires et la fabrication de textiles, occupent 6,4% des salariés de la région et de 2,7% à Valenciennes à 15,6% à Flandre-Lys. Les effectifs sont en baisse dans l'ensemble des zones d'emploi exceptée Boulogne-sur-mer quasiment stable. Ces activités ressortent plus sensiblement sur les zones d'emploi de Roubaix-Tourcoing et Cambrai avec la fabrication de textile, 8,8% de l'emploi de la zone et une contraction de l'emploi de -63% pour la première et 12,1% et -56% pour la seconde. Il est de même en Flandre-Lys (9,4% des salariés et baisse de -41%), Boulogne-sur-mer (part de 13% et baisse de -3%), Béthune-Bruay (part de 10,3% et baisse de -32%) et Arras (part de 8,5% et baisse de -11%) dans les industries alimentaires et Saint-Omer dans le papier-carton (part de 10,5% et baisse de -23%)

Les services non high-tech aux entreprises à forte concentration en connaissance, principalement les activités liées à l'emploi et les activités des sièges sociaux et conseil de gestion, représentent 12,2% des emplois de la région. Ces prestations sont faiblement concentrées spatialement et occupent entre 5,8% des salariés à Berck-Montreuil et 15,6% à Lille qui affiche une progression de l'emploi de +128%. Roubaix-Tourcoing et Lens-Hénin se détache également avec respectivement 13,4% de l'emploi total et une hausse des postes de travail de +154% et 13% et +207%, la plus forte hausse en région. L'ensemble des territoires affichent des gains d'emplois supérieurs à +56%.

Les services high-tech aux entreprises à forte intensité en connaissance emploient 1,9% des salariés en région et de 0,1% à Cambrai, Saint-Omer et Berck-Montreuil à 4,4% à Lille. Elles sont très fortement concentrées sur la métropole, plus de 80% du total régional et près de deux tiers pour la seule zone d'emploi de Lille qui dépasse également le niveau moyen de développement de la France métropolitaine. Roubaix-Tourcoing avec une croissance de +630% des effectifs et une part dans l'emploi de 3,1%, tend à devenir le second pôle régional spécialisé dans ces secteurs principalement la programmation, le conseil et autres activités informatiques.

Moins concentrés que les services high-tech mais moins diffus que les services non-high-tech, **les services financiers à forte intensité en connaissance** concentrent 3,8% des emplois du Nord – Pas-de-Calais. Selon les zones d'emploi, cette part varie de 1,7% à Béthune-Bruay à 6,8% à Lille. C'est toujours la métropole qui ressort dans ces activités mais de façon moins accentué que pour les services high-tech. Lille occupe proportionnellement 1,8 fois plus de salariés qu'en moyenne pour une évolution de l'emploi de +74% et Roubaix-Tourcoing, 1,4 fois et +9,5%. Trois territoires enregistrent de légères baisses d'effectifs ou une stabilité, Valenciennes, -2%, Maubeuge, -2% et Cambrai, +0%. Tous les autres connaissent la croissance, de +7% à Dunkerque à +89% à Berck-Montreuil.

Les services présentiels à forte intensité en connaissance sont géographiquement faiblement concentrés Les principales activités sont l'action sociale sans hébergement, la santé et l'hébergement médico-social et social. Occupant 15,8% des salariés en région, la proportion varie de 11% à Saint-Omer à 27% à Berck-Montreuil qui affiche cette spécificité dans les activités pour la santé humaine depuis plus de 30 ans même si elle tend à s'atténuer. Les effectifs sont en croissance dans toutes les zones d'emploi de 27 à 90%. Les progressions sont particulièrement importantes à Béthune-Bruay dans la santé et l'action sociale sans hébergement (+90%), à Flandre-Lys, principalement l'action sociale sans hébergement (+81%), à Douai (+78%) et Saint-Omer (+66%) dans l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement, à Valenciennes (+66%) et Cambrai (+65%) dans la santé, l'hébergement médico-social et social et l'action sociale sans hébergement.

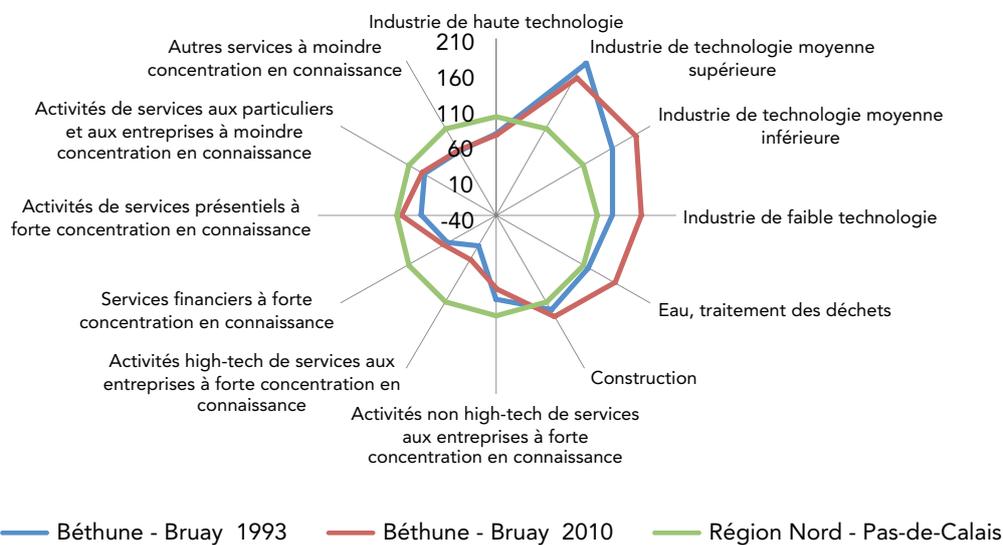
Les services à moindre intensité en connaissance dont font partie le commerce de gros, de détail, la restauration et les transports, sont les mieux répartis. Ils comptabilisent 36,9% des emplois de la région et cette proportion varie de 27,6% à Maubeuge à 47,1% à Calais. C'est la seule zone d'emploi qui affiche une relative spécificité dans ces activités. L'évolution de l'emploi est favorable sur l'ensemble des territoires, de +9% à Dunkerque à +61% à Lens-Hénin. Outre ce dernier, Calais et Valenciennes enregistrent les plus fortes progressions, respectivement, 52 et 51%. Certains territoires se distinguent dans les activités de logistique, Dunkerque et Lens-Hénin, immobilières à Douai, l'entretien des bâtiments et services paysagers à Valenciennes et Calais, les activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises à Calais et Lens-Hénin.

2. La recomposition des tissus économiques réduit, maintient ou renforce les spécificités locales dans le contexte de tertiarisation de l'économie mais en fait également émerger de nouvelles

UNE INDUSTRIE TOUJOURS PRÉSENTE SURTOUT DANS LE NORD

L'industrie représente de 25 à 37% des emplois dans huit zones d'emploi alors que la part régionale est de 19,5%. Ces territoires maintiennent ou renforcent leurs particularités. Ils sont tous en perte d'emploi depuis leur point haut atteint entre 2001 et 2007, qu'ils soient mono spécifique comme Dunkerque dans l'industrie de technologie moyenne inférieure, Douai dans l'industrie de technologie moyenne supérieure et Cambrai dans l'industrie de faible technologie ou pluri-spécifiques comme Valenciennes dans l'industrie de haute et moyenne technologie, Maubeuge dans l'industrie de moyenne technologie, Flandre-Lys dans l'industrie de faible technologie et l'industrie de haute technologie (niche) ou Béthune-Bruay et Saint Omer dans l'industrie de moyenne et faible technologie.

Graphique 4 : **Comparaison de la structure d'activité de la zone d'emploi de Béthune-Bruay à la région Nord - Pas-de-Calais en 1993 et 2010**

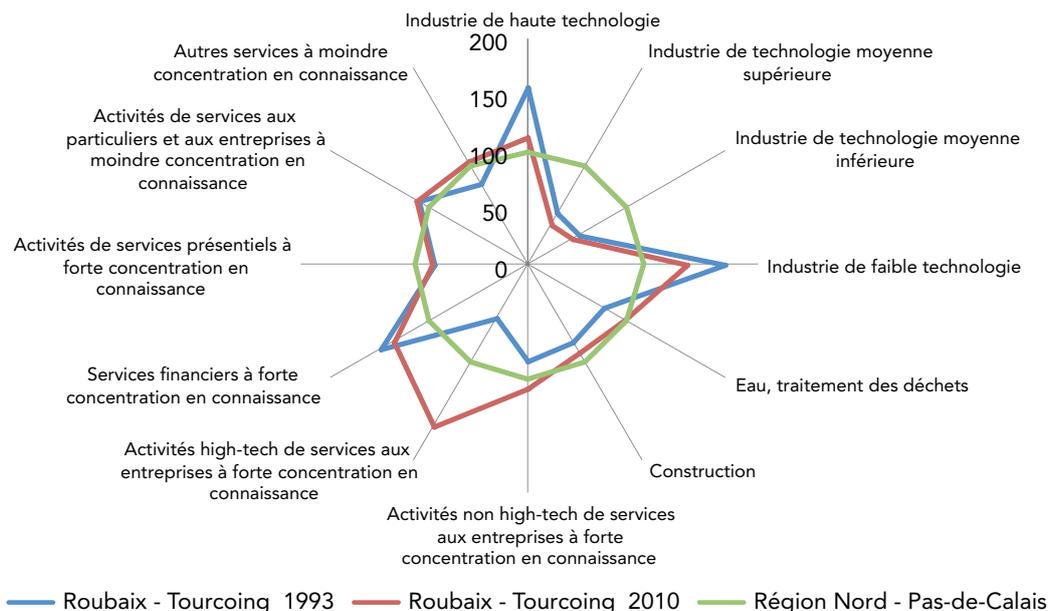


Source : Unédic 1993 à 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

DES TERRITOIRES AUX SPÉCIALISATIONS TERTIAIRES AFFIRMÉES OU ÉMERGENTES

L'ensemble du secteur tertiaire occupent de 54 à 82% des salariés selon les territoires pour une part de 71% en région. Parmi les cinq zones d'emploi qui affichent des résultats supérieurs à la moyenne, Lille se singularise comme un pôle tertiaire régional même comparativement à la France métropolitaine. L'ensemble des services y sont présents et plus particulièrement ceux à forte concentration de connaissance. Roubaix-Tourcoing tend vers ce profil grâce au développement significatif des services à forte concentration de connaissance et plus particulièrement les activités high-tech dont les effectifs ont été multipliés par 7.

Graphique 5 : Comparaison de la structure d'activité de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing à la région Nord - Pas-de-Calais en 1993 et 2010



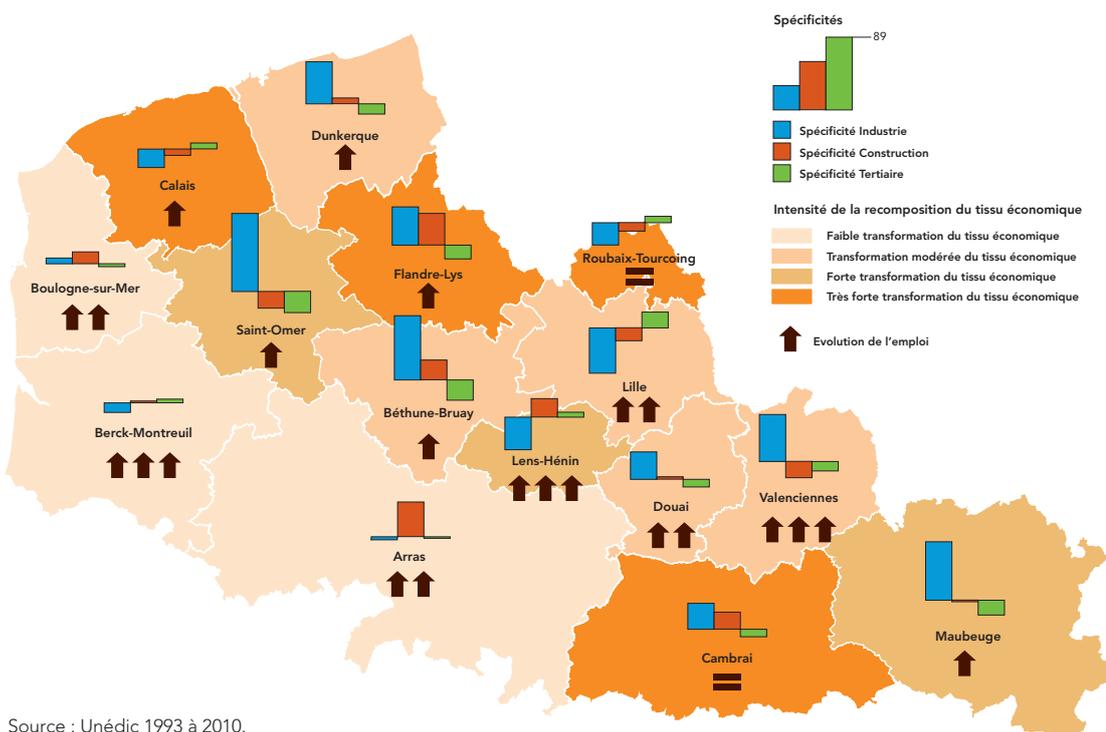
Source : Unédic 1993 à 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

Calais est l'un des territoires qui ont connu la plus forte transformation de son tissu économique. Sa tertiarisation s'articule autour des services aux particuliers et aux entreprises à moindre concentration de connaissance en forte croissance. Lens-Hénin compensent son affaiblissement relatif dans les services high-tech et financier par un renforcement dans les services non high-tech aux entreprises et dans les services aux particuliers et aux entreprises à moindre intensité en connaissance. Berck-Montreuil doit essentiellement son caractère tertiaire aux services présentsiels à forte concentration de connaissance.

DES TERRITOIRES AUX CONFIGURATIONS INTERMÉDIAIRES

Les zones d'emploi d'Arras et de Boulogne-sur-mer font partie des 3 territoires avec Berck-Montreuil qui ont connu les plus faibles transformations de leur tissu économique. Le premier est celui qui ressemble le plus à la région, le second en est l'un des plus proches. Boulogne sur mer a deux fois plus d'emploi que la région dans l'industrie de faible technologie sans pour autant en faire une terre industrielle.

Carte 1 : Les zones d'emploi au regard de la recomposition et des spécificités du tissu économique

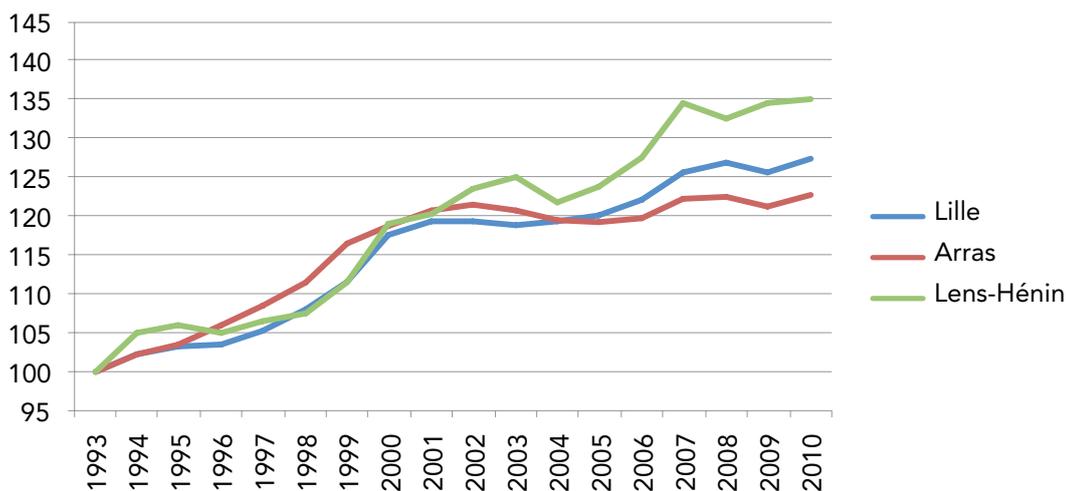


Source : Unédic 1993 à 2010.
Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

3. Trois grands types de trajectoire d'évolution de l'emploi se dégagent en fonction des dynamiques et recomposition locales

Le premier type de trajectoire concerne les territoires pour lesquels **le point haut de l'emploi se situe en 2010**. Malgré les récessions de 2003-2005 et 2008-2009, l'emploi est tendanciellement à la hausse en raison d'économies diversifiées (Arras) et/ou s'articulant autour de secteurs à fortes croissances (Lille) se combinant à une dynamique endogène favorable (Lens-Hénin). Entre fin 2007 et fin 2009 les pertes d'emploi sont nulles ou très faibles à Arras et les bilans sur l'ensemble de la période observée classe ces trois zones d'emploi parmi les cinq premières de la région.

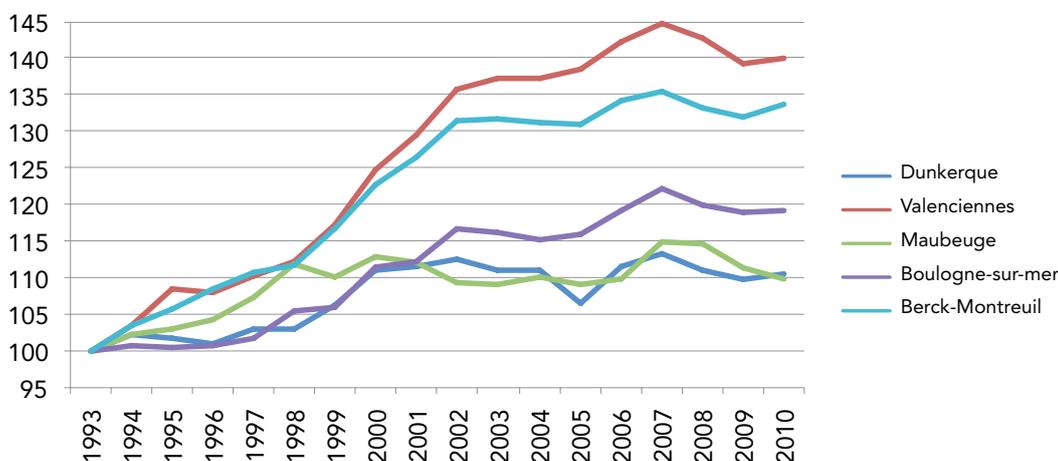
Graphique 6 : Des territoires aux emplois tendanciellement à la hausse



Source : Unédic 1993 à 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

Le deuxième concerne les territoires pour lesquels **le point haut de l'emploi se situe fin 2007**. La légère reprise de 2010 n'a pas permis de retrouver ce niveau. Les pertes d'emploi entre fin 2007 et fin 2009 sont comprises entre -2,6% à Berck-Montreuil et -3,9% à Valenciennes et sont plus mesurées que pour le troisième groupe. Les secteurs en croissance compensent partiellement les secteurs en butent au ralentissement. S'opposent dans ce groupe les zones d'emploi de Valenciennes et Berck-Montreuil qui affichent entre fin 1993 et fin 2010 deux des trois meilleurs bilans de la région pour la progression du nombre de salariés, respectivement, +39,9 et +35,5% et les trois autres à la progression moins soutenue, +19,1% à Boulogne-sur-mer, +10,3% à Dunkerque et +9,9% à Maubeuge.

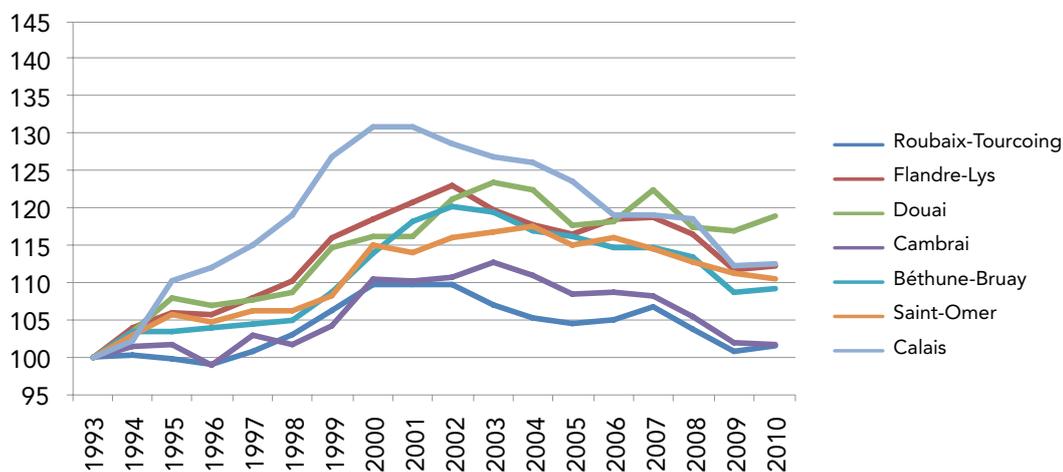
Graphique 7 : Des territoires sensibles au retournement conjoncturel



Source : Unédic 1993 à 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

Le troisième concerne les territoires pour lesquels **le point haut de l'emploi, situé dans la première moitié des années 2000, est antérieur à la crise de 2008**. La première phase de la dernière récession a pourtant considérablement accentué les pertes d'emploi car hormis Saint-Omer c'est dans ces zones d'emploi qu'ont été enregistrées les plus fortes baisses d'effectifs entre fin 2007 et fin 2009, de -4,5% à Douai à 5,9% à Flandre-Lys. Les dynamiques de recomposition de ces zones d'emploi vers les activités porteuses ne parviennent pas à compenser l'affaiblissement des activités historiques. Calais en représente l'archétype.

Graphique 8 : **Des territoires en replis depuis la première moitié des années 2000**



Source : Unédic 1993 à 2010. Traitement : Direccte Nord - Pas-de-Calais/Mission synthèse

Pour en savoir plus

SOURCES EUROSTAT

Nomenclature MHTKIS :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/Annexes/htec_esms_an3.pdf

La chine passe devant l'UE pour l'exportation de produits high-tech :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-09-025/EN/KS-SF-09-025-EN.PDF

Secteurs de haute technologie et services à forte concentration de connaissance :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/science_technology_innovation/data/main_tables

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/science_technology_innovation/data/database

Classement des pays pour l'industrie de haute technologie :

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/graph.do?tab=graph&plugin=1&language=fr&pcode=tsc00011&toolbox=type>

Classement des pays pour les services à forte concentration de connaissance :

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/graph.do?tab=graph&plugin=1&language=fr&pcode=tsc00012&toolbox=type>

Statistiques et analyses Eurostat sur le high-tech (2009-2010) :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/High-tech_statistics#Employment_in_high-tech

Statistiques Eurostat sur les domaines d'éducation supérieure (université, grandes écoles et équivalents) :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php?title=File:Students_in_tertiary_education,_2010_%281%29.png&filetimestamp=20121001110122

AUTRES SOURCES

Sénat 2005 délocalisation :

<http://www.senat.fr/rap/r04-416-1/r04-416-1.html>

Rapport cabinet Katalyse pour le sénat sur la délocalisation des services :

<http://www.senat.fr/rap/r04-416-2/r04-416-212.html>

Dossier profil Insee :

http://www.insee.fr/fr/regions/nord-pas-de-calais/default.asp?page=themes/dossiers_de_profils/dp_105/dp_105.htm

Presse :

<http://www.liberation.fr/economie/01012384581-delocalisations-quel-poids-sur-l-emploi>

LIEN VERS L'ÉTUDE ET LES COMPLÉMENTS TERRITORIAUX

<http://www.nord-pas-de-calais.directe.gouv.fr/vingt-ans-de-recomposition-economique-en-region-nord-pas-de.html>

Document réalisé par la Mission Synthèse
de la Direccte Nord - Pas-de-Calais



entreprises **travail** régulation
emploi développement économique
tourisme **dialogue social**
formation tout au long de la vie
international **compétitivité**
régulation concurrentielle



Direccte Nord - Pas-de-Calais

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Les Arcades de Flandre • 70 rue Saint-Sauveur • BP 456 - 59021 LILLE Cedex
Tél. 03 20 96 48 60 • Fax. 03 20 52 74 63
Internet : <http://nord-pas-de-calais.direccte.gouv.fr>